

CAP APS

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Evaluation épreuves ponctuelles

DEFINITION DES EPREUVES PONCTUELLES

Le positionnement des candidats se fera par des croix sur un profil. Le profil donnera lieu à l'attribution d'une note finale.

EPREUVE EP1 : Prévention des actes de malveillance et de négligence: C11, C12, C13, C21, C22, C23, C31, C32, C33, C41, C42, C43.

Cette épreuve, de coefficient 8, prend appui sur les activités et tâches se rapportant aux fonctions suivantes:

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence
- Prévention et lutte contre tout autre événement perturbant la situation normale de sécurité

Chaque compétence est évaluée obligatoirement pour tout ou partie.

L'épreuve se décompose en 2 parties :

- Une partie pratique reposant sur une situation professionnelle réelle ou reconstituée : 4 H coef 6
L'épreuve doit permettre de s'assurer que le candidat réagit avec pertinence aux différents types de situation susceptibles de se présenter dans le cadre d'une ronde, d'un filtrage et accueil de personnel ou de visiteurs, ou dans le cas d'une intervention sur accident constaté au cours d'une ronde et lié à la malveillance ou à la négligence.
- Une partie écrite consistant en une série de questions portant sur l'environnement juridique, technologique et scientifique des métiers de la sécurité : 1H Coef 2
Cette situation est fournie par l'académie pilote

L'évaluation de la partie pratique, d'une durée de 4 heures se fera conformément aux grilles académiques jointes :

- une grille relative aux compétences évaluées lors de l'accueil filtrage (15 points)
- une grille relative aux compétences évaluées sur le poste de contrôle et surveillance (15 points)
- une grille relative aux compétences évaluées lors de d'une ronde (30 points)
- une grille récapitulative de l'évaluation de l'ensemble des compétences

EP1 épreuve ponctuelle : PREVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE ET DE NEGLIGENCE

ACCUEIL FILTRAGE

CANDIDAT N°:

Capacité C1 : S'informer

Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.

Capacité C3 : vérifier, contrôler, intervenir

Compétence C32 : Contrôler les flux entrants et sortants sur le site.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
Toutes les personnes, véhicules et colis entrant et sortant du site sont contrôlés.				
Les autorisations d'accès sont délivrées conformément aux consignes, dans le respect des règles de courtoisie.				
Les informations sur appel ont été recueillies de manière complète.				
L'origine du signal d'alarme ou appel d'alerte a été correctement identifiée				
Les transgressions de consignes et infractions au règlement de sécurité du site ont toutes été relevées				
PROFIL GLOBAL Accueil Filtrage :				
NOTE Accueil filtrage :	/ 15			
TI = 0 à 3 ; I = 4 à 7 ; B = 8 à 11 ; TB = 12 à 15				

EP1 épreuve ponctuelle : PREVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE ET DE NEGLIGENCE

POSTE DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE

CANDIDAT N°:

Capacité C4 : Communiquer – Rendre compte

Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations et mettant en cause la sécurité du site.

Compétence C42 : Accueillir, informer et traiter des informations reçues.

Compétence C43 : Rendre compte d'un incident à sa hiérarchie et/ou au client.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
Le registre main courante et/ou la messagerie électronique ont été renseignés de manière claire et concise.				
Les caractéristiques et limites d'utilisation des matériels sont correctement énoncées.				
Les visiteurs sont correctement renseignés / consignes et en respectant les règles de la courtoisie.				
Les appels sont traités rapidement et efficacement.				
Les signaux et appels reçus et les transgressions de consignes et anomalies constatées sont consignés.				
Les anomalies constatées sont signalées et consignées.				
Les circonstances de l'incident sont consignées avec concision et clarté afin d'être exploitables dans le cadre d'une éventuelle procédure d'enquête. Le vocabulaire utilisé est adapté à la situation décrite.				
La transmission et le stockage de l'information sont complets et assurés en temps utile.				
PROFIL GLOBAL PCS :				
NOTE PCS :	/ 15			
TI = 0 à 3 ; I = 4 à 7 ; B = 8 à 11 ; TB = 12 à 15				

EP1 épreuve ponctuelle : PREVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE ET DE NEGLIGENCE

RONDE

CANDIDAT N°:

Capacité C1 : S'informer

Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes et informations indispensables sur le site.

Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incident en vue de les consigner et de les transmettre.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
Les consignes générales et spécifiques et le plan du site sont correctement restitués.				
Les points à surveiller et les moyens techniques sont repérés.				
Le mode et les limites d'emploi des appareils sont assimilés.				
L'agent sait se repérer sur un plan et s'orienter sur le site.				
Les différentes causes possibles de détresse sont correctement assimilées				
Profil intermédiaire :				
Note intermédiaire	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

Ronde (suite)

Capacité C2 : Analyser

Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.

Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un incident.

Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un incident en vue d'en rendre compte.

Critères d'évaluation	évaluation			
	TI	I	B	TB
L'agent sait se repérer sur le plan du site.				
Les points sensibles sont correctement repérés.				
La localisation des équipements techniques et des installations sur le site ainsi que des moyens d'alerte et d'alarme est repérée et analysée au regard des règlements de sécurité et des consignes spécifiques du site.				
Les transgressions de consignes et infractions au règlement de sécurité du site ont toutes été relevées.				
Les anomalies et dysfonctionnements (alarme notamment) sont constatés.				
L'incident est correctement localisé.				
Les circonstances de l'incident sont analysées avec concision et clarté.				
Le choix du type de compte rendu est judicieux.				
Les destinataires choisis sont en conformité avec les consignes.				
Profil intermédiaire :				
Note intermédiaire :	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

Capacité C3 : Vérifier, contrôler, intervenir

Compétence C31 : Vérifier et contrôler, en effectuant des rondes, le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité et l'absence de situation génératrice de risques.

Compétence C33 : Intervenir suite à un incident en appelant notamment les secours, en utilisant les moyens à disposition et en prenant toutes mesures conservatoires pour faire face à un incident aggravant.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
L'emplacement des moyens techniques est conforme au plan du site, aux règlements de sécurité et aux consignes spécifiques.				
Les moyens à disposition sont en état de fonctionner.				
Les fermetures d'accès sont en état de fonctionner.				
Les anomalies et dysfonctionnements sont constatés et consignés.				
Les mesures conservatoires prises sont pertinentes et préviennent l'extension du risque.				
Le périmètre de sécurité est suffisant et respecté.				
Les installations potentiellement dangereuses sont arrêtées.				
Profil intermédiaire :				
Note intermédiaire :	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				
PROFIL GLOBAL RONDE :				
NOTE GLOBALE RONDE :	/ 30			

RECAPITULATIF DE L'EVALUATION DE L'EPREUVE EPI – Forme Ponctuelle - Partie pratique

CANDIDAT N° :

ACTIVITE	COMPETENCES EVALUEES	Note
ACCUEIL FILTRAGE	Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention. Compétence C32 : Contrôler les flux entrants et sortants sur le site.	/ 15
POSTE DE CONTROLE ET SURVEILLANCE	Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations et mettant en cause la sécurité du site. Compétence C42 : Accueillir, informer et traiter des informations reçues. Compétence C43 : Rendre compte d'un incident à sa hiérarchie et/ou au client.	/ 15
RONDE	Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes et informations indispensables sur le site. Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incident en vue de les consigner et de les transmettre. Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site. Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un incident. Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un incident en vue d'en rendre compte. Compétence C31 : Vérifier et contrôler, en effectuant des rondes, le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité et l'absence de situation génératrice de risques. Compétence C33 : Intervenir suite à un incident en appelant notamment les secours, en utilisant les moyens à disposition et en prenant toutes mesures conservatoires pour faire face à un incident aggravant.	/ 30
NOTE GLOBALE		/ 60
NOTE FINALE		/ 20
NOTE COEFFICIENTEE (6)		/ 120

EPREUVE EP2 : Prévention et lutte contre l'incendie : C11, C12, C13, C21, C22, C23, C31, C33, C41, C42, C43.

Cette épreuve de coefficient 4 prend appui sur les activités et tâches se rapportant à la fonction suivante:

- Prévention et lutte contre l'incendie

Chaque compétence est évaluée obligatoirement pour tout ou partie.

- *L'épreuve est organisée sous forme* d'une situation professionnelle reconstituée comportant un ou plusieurs feux naissants de classe A, B et C ainsi qu'un feu d'origine électrique.
Le candidat doit faire preuve de rapidité, de pertinence face à la situation en choisissant les moyens adaptés, en faisant appel aux secours extérieurs si nécessaire, en prenant les mesures conservatoires susceptibles de limiter les conséquences de l'événement.

Après l'extinction du feu, le candidat doit justifier les procédures et moyens qu'il a utilisés et faire preuve qu'il maîtrise les savoirs et savoirs faire requis pour la qualification ERP1 IGH1.

L'évaluation, d'une durée de 30 minutes se fera conformément aux grilles académiques jointes :

- Une grille d'évaluation des compétences représentative des pôles C1, C2, C3, C4 (40 points).
- Une grille d'évaluation de la maîtrise des savoirs et savoirs faire requis pour la qualification ERP1 IGH1 (20 points).
- Une grille récapitulative de l'ensemble des compétences.

EP2 épreuve ponctuelle : PREVENTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE

CANDIDAT N° :

Capacité C1 : S'informer

Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes indispensables sur un site.

Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.

Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incendie en vue de les consigner et de les transmettre.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
L'agent sait se repérer sur un plan et s'orienter sur le site.				
Les consignes générales et spécifiques et le plan du site sont correctement restitués.				
Les points à surveiller et les moyens techniques liés à l'incendie sont repérés.				
Le mode et les limites d'emploi des appareils sont assimilés.				
Les informations sur appel ont été recueillies de manière complète.				
Les différentes causes possibles de détresse sont correctement assimilées.				
L'ensemble des informations indispensables à la rédaction du compte rendu est recueilli.				
PROFIL				
NOTE	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

EP2 Ponctuel (Suite)

Capacité C2 : Analyser

Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.

Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un incendie, notamment en identifiant un feu en fonction de sa nature, de son importance par rapport aux moyens d'intervention, et de l'adéquation de ces moyens à la nature du feu

Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un incendie en vue de rendre compte.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
Les anomalies et dysfonctionnements sont constatés.				
L'incendie est correctement localisé.				
Le feu est identifié en fonction de sa nature, de son environnement et de son importance.				
Une tentative d'identification de l'origine du feu est effectuée.				
Les circonstances de l'incendie sont analysées avec concision et clarté				
PROFIL				
NOTE	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

EP2 Ponctuel (Suite)

Capacité C3 : Vérifier, contrôler, intervenir

Compétence C31 : Vérifier et contrôler, en effectuant des rondes, le bon fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité relatifs à l'incendie et l'absence de situations génératrices d'incendie.

Compétence C33 : Intervenir suite à un début d'incendie en l'éteignant, en appelant les pompiers si nécessaire,...

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
L'emplacement des moyens techniques est conforme au plan du site, aux règlements de sécurité et aux consignes spécifiques.				
Les moyens à disposition sont en état de fonctionner.				
Les procédures et les moyens adaptés sont sélectionnés ainsi que les gestes à accomplir pour faire face à une situation d'urgence. L'incendie est éteint.				
le service de sécurité ou les sapeurs-pompiers sont avertis dans les délais les plus brefs.				
Les mesures conservatoires prises sont pertinentes, le périmètre de sécurité est délimité.				
Les installations potentiellement dangereuses sont arrêtées.				
PROFIL				
NOTE	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

Capacité C4 : Communiquer, rendre compte

Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité du site.

Compétence C42 : Accueillir les secours, les informer et traiter les appels reçus.

Compétence C43 : Rendre compte d'un incendie à sa hiérarchie (et/ou au client) en utilisant la forme attendue et l'imprimé adéquat.

Critères d'exigence	évaluation			
	TI	I	B	TB
L'ensemble des anomalies et dysfonctionnements a été constaté et consigné (/ exigences ERP1 IGH1).				
Le registre main courante et/ou la messagerie électronique ont été renseignés de manière concise et claire.				
Les caractéristiques et limites d'utilisation des matériels sont correctement énoncées.				
Le service de sécurité ou les sapeurs pompiers sont correctement renseignés et guidés.				
Les circonstances de l'incident sont consignées avec concision et clarté afin d'être exploitable dans le cadre d'une éventuelle procédure d'enquête. Le vocabulaire utilisé est adapté à la situation décrite.				
La transmission et le stockage de l'information sont complets et assurés en temps utiles (compte rendu pour une utilisation ultérieure).				
	PROFIL			
	NOTE			
	/ 10			
TI = 0 à 2 ; I = 3 à 4 ; B = 5 à 7 ; TB = 8 à 10				

EP2 Ponctuel (Suite)

Maîtrise des savoirs				
Critères d'exigence	Evaluation (*)			
	TI	I	B	TB
Maîtriser la réglementation ERP (S39)				
Maîtriser la réglementation IGH (S39)				
Maîtriser la prévention et la lutte contre l'incendie (S42)				
Maîtriser un incendie dans les installations électriques (S62)				
	PROFIL			
	NOTE			
	/ 20			
TI = 0 à 4 ; I = 5 à 9 ; B = 10 à 14 ; TB = 15 à 20				

(*)

TI : Les connaissances sont méconnues, absence de réponse

I : Les connaissances sont données partiellement mais avec hésitation

B : Les connaissances sont données partiellement avec aisance

TB : Les connaissances sont données de façon complète et précise

GRILLE RECAPITULATIVE DE L'EVALUATION DE L'EPREUVE EP2 – Forme Ponctuelle

CANDIDAT N° :

COMPETENCES EVALUEES	Note
Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes indispensables sur un site.	/ 10
Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.	
Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incendie en vue de les consigner et de les transmettre.	
Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.	/ 10
Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un incendie, notamment en identifiant un feu en fonction de sa nature, de son importance par rapport aux moyens d'intervention, et de l'adéquation de ces moyens à la nature du feu.	
Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un incendie en vue de rendre compte.	
Compétence C31 : Vérifier et contrôler, en effectuant des rondes, le bon fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité relatifs à l'incendie et l'absence de situations génératrices d'incendie.	/ 10
Compétence C33 : Intervenir suite à un début d'incendie en l'éteignant,....	
Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité du site.	/ 10
Compétence C42 : Accueillir les secours, les informer et traiter les appels reçus.	
Compétence C43 : Rendre compte d'un incendie à sa hiérarchie (et/ou au client) en utilisant la forme attendue et l'imprimé adéquat.	
<i>Maîtrise des savoirs</i>	/ 20
<i>NOTE GLOBALE</i>	/ 60
<i>NOTE FINALE</i>	/ 20
<i>NOTE COEFFICIENTEE (4)</i>	/ 80

EPREUVE EP3 : Secours et assistance aux personnes : C11, C12, C13, C21, C22, C23, C31, C33, C41, C42, C43.

Cette épreuve de coefficient 4 prend appui sur les activités et tâches se rapportant à la fonction suivante :
Secours et assistance aux personnes

Chaque compétence est évaluée obligatoirement pour tout ou partie.

L'épreuve est réalisée, soit sous la forme d'une situation réelle reconstituée soit éventuellement sur un mannequin.

L'épreuve se compose de quatre mises en situation tirées au sort, chacune évaluée dans la limite de 5 points.

L'évaluation, d'une durée de 1heure 30 minutes maximum, se fera conformément aux grilles académiques jointes :

- Une grille d'évaluation des compétences représentative des pôles C1, C2, C3, C4 reposant sur 4 situations (20 points (5 points par situation)).
- Une grille récapitulative de l'ensemble des compétences.

EP3 épreuve ponctuelle : SECOURS ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

CANDIDAT N° :

Capacité C1 : S'informer

Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes indispensables sur le site.

Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.

Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incident ayant fait une victime.

Critères d'exigence	Evaluation (*)															
	Sit N° 1				Sit N°2				Sit N°3				Sit N°4			
	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T
Les consignes générales et spécifiques et le plan du site sont correctement restitués.																
Les différentes causes possibles de détresse sont correctement assimilées.																
Les informations sur appel ont été recueillies de manière complète.																
L'ensemble des informations (incident, victime, lésions) indispensables à la rédaction du compte rendu est recueilli.																
PROFIL																

Capacité C2 : Analyser

Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.

Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un accident. Etablir un périmètre de sécurité. Faire un bilan secouriste.

Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un accident.

Critères d'exigence	Evaluation															
	Sit N° 1				Sit N°2				Sit N°3				Sit N°4			
	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T
Les anomalies et dysfonctionnements sont constatés.																
Les différentes atteintes et détresses sont toutes énumérées.																
Le bilan secouriste est complet.																
les circonstances de l'incident sont analysées avec concision et clarté.																
PROFIL																

Capacité C3 : Vérifier - Contrôler - Intervenir

Compétence C31 : Vérifier et contrôler le bon fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité, signaler les situations à risques pour éviter l'accident et entretenir le matériel de premier secours.

Compétence C 33 : Intervenir suite à un accident, en procédant aux arrêts et mise en sécurité de certaines installations ou machines, en mettant la victime en sécurité et en effectuant les gestes de premiers secours en attendant l'arrivée de secours extérieurs.

Critères d'exigence	Evaluation															
	Sit N° 1				Sit N°2				Sit N°3				Sit N°4			
	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T
Les secours sont avertis dans les délais les plus brefs.																
Le périmètre de sécurité est suffisant et respecté.																
Les installations potentiellement dangereuses sont arrêtées.																
Le risque a été supprimé.																
Les gestes de 1 ^{er} secours sont maîtrisés.																
La victime a été secourue.																
PROFIL																

Capacité 4 : Communiquer - Rendre compte

Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements concernant les matériels et les installations et mettant en cause la sécurité des personnes.

Compétence C42 : Appeler les secours, les accueillir et les guider sur le site.

Compétence C43 : Rendre compte d'un accident en résumant les conditions et les circonstances ayant entraîné l'accident, ses conséquences humaines (identité des victimes, nature des lésions).

Critères d'exigence	évaluation															
	Sit N° 1				Sit N°2				Sit N°3				Sit N°4			
	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T	T	I	B	T
L'ensemble des anomalies et dysfonctionnements a été constaté et consigné																
Les secours sont correctement accueillis, guidés et renseignés.																
Les conditions, les circonstances de l'incident, les conséquences humaines et matérielles sont consignées avec précision et clarté. Le vocabulaire utilisé est adapté à la situation.																
La transmission et le stockage de l'information sont complets et assurés en temps utile.																
PROFIL																

GRILLE RECAPITULATIVE DE L'EVALUATION DE L'EPREUVE EP3 – Forme Ponctuelle

CANDIDAT N° :

Compétences évaluées	évaluation															
	Sit N° 1				Sit N°2				Sit N°3				Sit N°4			
	T	I	B	TB	T	I	B	TB	T	I	B	TB	T	I	B	TB
Compétence C11 : Rechercher, décoder et mémoriser les consignes indispensables sur le site.																
Compétence C12 : Observer et recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention.																
Compétence C13 : Recueillir des informations sur un incident ayant fait une victime.																
Compétence C21 : Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site.																
Compétence C22 : Analyser la situation créée après l'intervention d'un accident...																
Compétence C23 : Analyser les causes et les conséquences d'un accident.																
Compétence C31 : Vérifier et contrôler le bon fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité, signaler les situations à risques pour éviter l'accident et entretenir le matériel de premier secours.																
Compétence C33 : Intervenir suite à un accident...																
Compétence C41 : Informer des dysfonctionnements concernant les matériels et les installations et mettant en cause la sécurité des personnes.																
Compétence C42 : Appeler les secours, les accueillir et les guider sur le site.																
Compétence C43 : Rendre compte d'un accident...																
PROFIL GLOBAL																
NOTE	/	5	/	5	/	5	/	5	/	5	/	5	/	5	/	5
Le profil attribué lors de chaque situation donne une note sur 5 : TI = 0 ; I = 1 à 2 ; B = 3 à 4 ; TB = 5																
NOTE GLOBALE	/ 20															
NOTE COEFFICIENTEE	/ 80															